

**CR N°2 2016
COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 mars 2016**

L'an deux mille seize et le dix mars à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ISSERT, Maire.

**Présents: MMES BELMONT D ; FITTIPALDI F ; JACQUART A ; POLGE A ; SALASC L ; THEROND E, AUZEPY L.,
MM BEAUGRAND P ; BOUGETTE C ; GIRARD A. ; GUICHARD P ; ISSERT M ; RIVIERE M ; WALCKER P,**

**Absents : SABATIER W. (procuration à AUZEPY L.)
OLIVIER F. (procuration à GUICHARD P.)**

Secrétaire de séance : Madame Dominique BELMONT

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20H30. Il est immédiatement procédé à l'étude de l'ordre du jour.

1) Lancement d'une étude pour la création d'une maison de santé.

Monsieur le Maire aborde l'étude de création d'une maison de santé, à la salle polyvalente. Cette salle est occupée par des associations, manifestations ou autre. Cela nécessitera, si sa destination se concrétisait, l'aménagement d'une autre salle (ordre du jour N°2). La salle polyvalente, idéalement placée au centre du village nécessite le lancement d'une étude permettant d'évaluer la faisabilité technique, financière et juridique du projet. Une rencontre doit avoir lieu avec le corps médical intéressé par cette opération, pour avancer dans le projet.

Le conseil approuve à l'unanimité le lancement d'une étude pour la création d'une maison de santé.

2) lancement d'une étude pour la réhabilitation de la salle Saulnier.

Monsieur le maire informe le conseil que la salle « Saulnier » est un lieu envisagé pour accueillir les associations et manifestations utilisant la salle polyvalente. Il demande au conseil de voter le lancement d'une étude pour sa réhabilitation.

Le conseil approuve à l'unanimité le lancement d'une étude pour réhabilitation de la salle « Saulnier ».

3) Concession de place de parking dans le cadre d'un projet de restaurant

Monsieur le Maire explique le projet de restaurant « O 2 Moiselles ». Il nécessite une zone de parking dédié à sa clientèle. Ce restaurant serait ouvert en saison estivale, 6 mois par an. Il propose la concession annuelle de 4 places de parking, sur l'ancien espace de transhumance, au prix de 800€ par an.

Le conseil approuve à l'unanimité la concession annuelle de 4 places de parking pour le restaurant « O 2 Moiselles » au prix de 800 euros par an.

4) Aide financière pour l'électrification du secteur de la plage et de la roquette

Madame Théron expose la nécessité de renforcer le réseau électrique sur les secteurs de la Plage et la roquette. Elle précise qu'une demande de subvention peut être adressée à Face Hérault.

Le cout de l'opération s'élève à 23118€ et la subvention allouée pourrait être de 15 604 €. il reste à financer 7514€.

Madame Thérond demande au conseil l'autorisation de solliciter la subvention pour ce projet.

Le conseil approuve à l'unanimité cette proposition.

5) Charte régionale Zero Phyto

Monsieur Riviere présente le projet de signature de la charte « Zéro Phyto ».

Il rappelle l'obligation de réduire l'usage des pesticides pour l'entretien des espaces verts communaux.

La signature de cette charte pourrait entraîner l'attribution d'aides financières.

Le conseil approuve à l'unanimité la signature de cette charte et autorise le maire à demander toutes les subventions possibles.

6) Demande de subvention pour le « city stade »

Mme Auzepy explique que, pour la création d'un city stade, une consultation auprès de 3 sociétés a été réalisée, pour définir les modalités d'aménagement de cet équipement.

Il est budgété 62000€.

Des subventions peuvent être sollicitées auprès du département et de la Région.

Une dotation de l'OMSC de 13000 € viendrait compléter les fonds disponibles.

Un appel d'offre devra être lancé.

Mme Auzepy demande au conseil l'autorisation de lancer des demandes de subventions pour ce projet.

Le conseil approuve à l'unanimité cette demande et autorise Monsieur le Maire a sollicité le maximum de subventions possible auprès de toutes collectivités

7) Demande de subvention pour la rénovation du « jardin d'enfant »

Mme Thérond informe le conseil qu'une aide financière de 5000€ sur la réserve parlementaire a été attribuée à la commune.

Le devis actuel pour la rénovation du parc s'élève à 17421€.

Mme Thérond demande au conseil l'autorisation de confirmer des demandes de subventions pour ce projet.

Le conseil approuve à l'unanimité cette proposition et autorise Monsieur le Maire à demander des subventions pour ce projet.

8) Cession de parcelle au département

Monsieur le Maire explique que la parcelle D1179, d'une surface de 60m², a été acquise par la commune pour une valeur de 200€.

A la suite des négociations entre le Département et Madame de Mauléon, cette dernière a cédé les parcelles lui appartenant le long de la RD 986, entre le carrefour du Croutou et cette parcelle.

Le Département demande à la commune de lui céder pour l'euro symbolique cette parcelle pour avoir une continuité de propriété.

En contrepartie de cette cession, la commune obtient la jouissance des parcelles acquises par le Département.

Le conseil approuve à l'unanimité la cession de la parcelle D1179 au Département pour l'euro symbolique et autorise Monsieur le Maire à procéder à toutes les formalités nécessaires.

9) Création d'un poste d'agent administratif à mi temps en CUI-CAE pour un an

Mme Auzepy propose, dans le cadre de la réorganisation du travail administratif et en prévision d'un départ à la retraite, la création d'un poste en CUI-CAE permettant d'engager un agent pour une durée d'un an à compter du 15 avril 2016. Ce poste sera proposé avec l'accord de Pole Emploi à madame marjolaine de Clercq, déjà recrutée en CDD à compter du 22 février 2016 dans l'attente du recrutement d'un(e) secrétaire de mairie.

Le coût prévisionnel de cet emploi à mi temps s'élève à 5139€ pour 12 mois (avril 2016 à avril 2017).

Le conseil approuve à l'unanimité la création d'un emploi à mi temps en CAE et autorise Monsieur le Maire à signer tout document à cet effet.

10) Extension de la station d'épuration – dossier de demande de déclaration au titre du code de l'Environnement

Monsieur le Maire présente le projet de demande d'extension de la station de lagunage, pour faire passer sa capacité à 3000 habitants, tout en la réhabilitant.

La société Entech a déposé un avant-projet pour un cout total estimé à 1300000€.

La commune dispose d'une indemnité de 648872.47€ suite au procès qu'elle a gagné.

Le conseil approuve à l'unanimité la demande de déclaration au titre du code de l'Environnement de l'extension de la station de lagunage et autorise Monsieur le Maire à faire toutes les formalités nécessaires.

11) Approbation de la demande de subvention pour travaux d'extension de la station de lagunage

Monsieur le Maire demande au conseil, à la suite de l'ordre du jour N° 10, l'autorisation de déposer des demandes de subventions pour réaliser les travaux d'extension de la station de lagunage.

Le conseil approuve à l'unanimité cette proposition et autorise Monsieur le Maire à faire toutes les demandes de subventions nécessaires.

12) Attribution de la médaille d'honneur

Monsieur le maire rappelle les conditions d'attribution de la médaille d'honneur, précédemment approuvées. Il propose que l'attribution de la médaille d'honneur soit également possible à titre posthume.

Le conseil approuve à l'unanimité cette proposition et mandate monsieur le Maire de modifier en conséquence les conditions d'attribution de la médaille d'honneur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.